

« Bilan et perspective pour notre Association »

Echange animé par Bastien Petitpierre, professeur à la HETS-FR.

Au programme :

- Accueil
- Retour sur le sondage
- Réflexion en cercle
- Synthèse
- Apports de ma participation à TU

Apéro



Sondage Trait d'union AG 2025

Trait d'union va fêter ses 20 ans en 2026, l'occasion de faire un petit bilan et de voir si nos objectifs sont toujours en lien avec vos préoccupations d'acteurs et d'actrices de terrain du travail social dans le canton de Fribourg.

A partir de cette première évaluation, nous allons être invité :

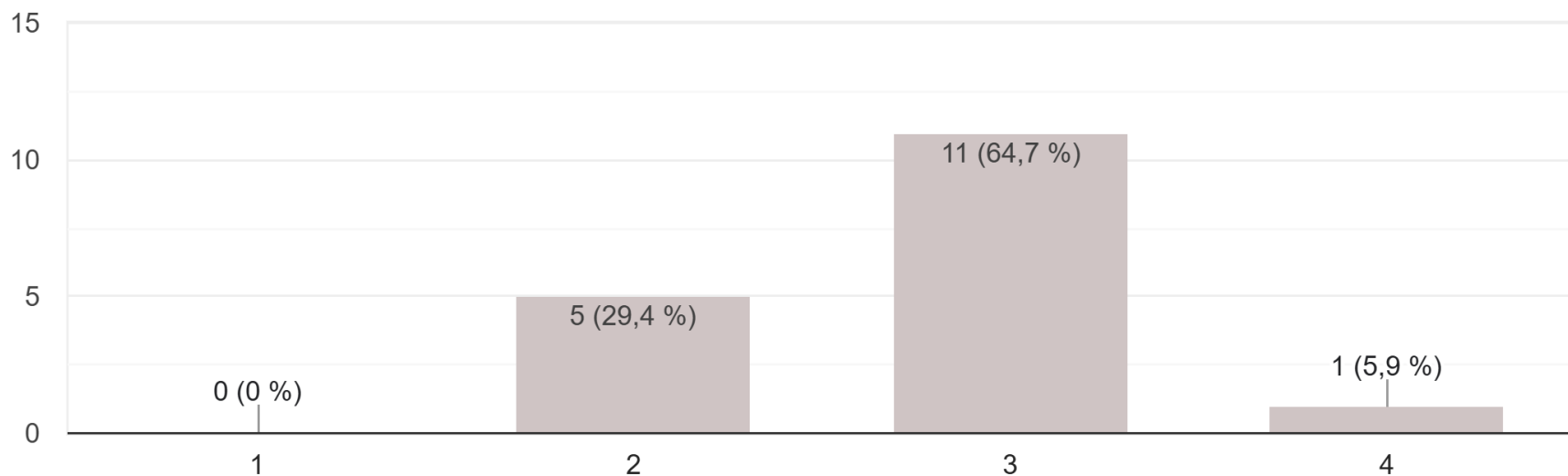
- à prioriser nos constats quant au sondage
- à nous projeter ensemble quant à un avenir souhaité pour Trait d'union (éventuelle modification des statuts de l'association, objectifs, actions, etc.)
- à esquisser les contours d'une feuille de route possible pour 2026

3 questions – 3 objectifs – 17 réponses

Comment évaluez-vous ?

- L'interconnaissance entre les acteurs-trices du réseau fribourgeois et la collaboration interinstitutionnelle ?
- La promotion des besoins et la défense des intérêts des destinataires de l'action sociale du canton de Fribourg ?
- La valorisation de l'expertise des différents professionnels du terrain et la promotion en général de l'action sociale comme valeur ajoutée à la cohésion de la société fribourgeoise ?

Comment évaluez-vous l'interconnaissance entre les acteurs-trices du réseau fribourgeois et la collaboration interinstitutionnelle ?



Très mauvaise

Très bonne

En termes d'interconnaissance et de collaboration entre les acteurs-trices ...

Bonne interconnaissance par domaines

Dépend en grande partie des professionnels.

L'interconnaissance au sein du réseau fribourgeois progresse, mais reste inégale selon les régions, les thématiques et les institutions.

Les relations interpersonnelles permettent une meilleure connaissance des différents services et leurs projets

Les espaces de coordination thématiques ou régionaux (groupes de travail pluridisciplinaires, plateformes de concertation), notamment autour de l'accueil des personnes migrantes ou de l'insertion.

La collaboration est généralement fluide **lorsqu'il existe des personnes-relais identifiées et engagées**, en particulier avec les ORP, l'OAI, certaines communes et associations spécialisées.

Bonne collaboration interinstitutionnelle – réel atout

Collaboration en bilatéral fonctionne bien

Sensibilisation aux enjeux de cette interconnaissance et collaboration, par la formation, formation continue, etc.

En termes d'interconnaissance et de collaboration entre les acteurs-trices ...

Manque de temps et d'espace « institutionnel » pour échanger entre les différents services

Information peu accessible

Manque de ressources

La **surcharge de travail**, et la **gestion de l'urgence**.

Incompréhension face aux situations complexes

Collaboration complexe car fonctionnement trop souvent "en silos".

Le morcellement institutionnel, la complexité administrative et le manque de visibilité sur les dispositifs — souvent changeants — compliquent la collaboration et peuvent nuire à la continuité de la prise en charge.

Complexification des différents systèmes et fonctions

Les échanges restent souvent limités aux cadres, ce qui crée une distance avec le terrain.

Cloisonnement des institutions

Trop de logique institutionnelle individualiste

Nbre important d'associations – **difficile d'avoir une vue d'ensemble**

Le financement des institutions n'aide pas la collaboration

Changement régulier des normes, des pratiques

Apports de TU en termes d'interconnaissance et de collaboration entre les acteurs-trices ?

Rencontre et présentation des différents services et secteurs d'intervention car les prestations sont parfois méconnues dans la spécificité qu'elles peuvent comporter.

Difficile à évaluer, mais il me semble que TdU contribue à favoriser cette interconnaissance de par ses actions. En termes de collaboration, plus difficile à dire

Trait d'union offre de réelles opportunités de rencontrer les professionnel-le-s et de "réseauter" de manière très constructive.

Le peu de temps pour faire du lien avec les nouveaux membres de TU : une intervision ?

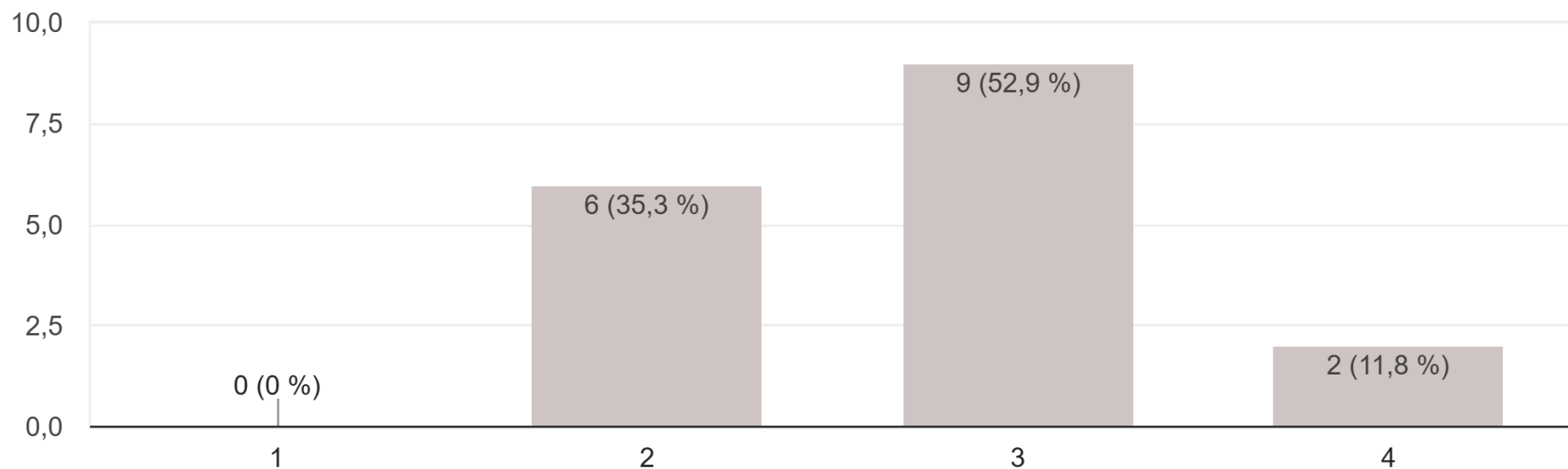
TU m'a vraiment aidé à mieux connaître le réseau, tant les services que les personnes qui y travaillent, et à prendre conscience de sa richesse...

TU n'a pas vraiment réussi à mobiliser les acteur-trice-s de la santé dans l'association. Faudrait-il s'approcher des faitières comme l'ASI ou autre?

Super moyen de connaître les personnes du réseau, ceci si nous sommes dans l'aller-vers. Si non, plus difficile de savoir et connaître les ressources des personnes présentes.

Est-ce que de permettre un espace pour mettre ses cartes de visites lors des rencontres serait une bonne idée !?

Comment évaluez vous la promotion des besoins et la défense des intérêts des destinataires de l'action sociale du canton de Fribourg ?



Très mauvaise

Très bonne

En termes **de promotion et de défense des intérêts et besoins** ...

Recherches et actions qui impliquent les **destinataires**, et permettent leur participation.

Consultations et **collectifs donnant la voix à des groupes de bénéficiaires**, - approche participative (mais à renforcer)

Initiative et actions des acteurs-trices

Les associations de terrain jouent un rôle essentiel de relais et de veille sociale. Certains projets participatifs ou espaces de co-construction permettent des avancées, notamment dans les domaines de l'intégration, de la santé communautaire ou de l'insertion. L'engagement de certains partenaires institutionnels est aussi à saluer.

Présentation des intervenant-e-s et de leur mission, présentation des nouveaux services tel "Res-sources" à Bulle

Les actions publiques, marchés, conférences, certains festivals

Une sensibilisation a été effectuée et réussie. Notamment par TU et la HETS Fribourg

Possibilité de trouver des **relais politiques**

Un peu plus de visibilité sur les prestations possibles et un peu moins de stigmatisation (avant-après covid)

En termes de promotion et de défense des intérêts et besoins ...

Acteurs et institutions restent très corporatistes. Chacun tire à couverture à soi.

Manque de connaissances des spécificités des différents prestataires

Manque de temps pour voir ce qui se fait ailleurs

Participation déclarée mais pas toujours effective

Absence de manière pour répondre à tout besoin pouvant être réorienté, il faut trop "dénicher"

Intérêts des destinataires pas suffisamment pris en compte. Ils elles doivent surtout répondre aux fonctionnements des prestataires et **leur situation est dépendante de services qui poursuivent des logiques parfois contradictoires.**

Un manque de volonté politique et d'implication des acteurs-trices du TS en lien avec le thème de la participation des bénéficiaires.

Les ressources et la mobilisation des professionnels

Pas d'assurance que les logiques économiques de l'action sociale cantonale permettent une réelle défense des intérêts des bénéficiaires dans le cadre institutionnel (souvent société civile me semble-t-il)

Logique économique

L'impact d'un recours à l'aide sociale sur l'octroi d'un permis de séjour + obstacle du remboursement

Certains besoins fondamentaux (logement, santé mentale, formation, etc.) **demeurent insuffisamment pris en compte** dans les priorités cantonales.

La participation directe des personnes concernées reste très limitée. **Le manque d'espaces de parole concrets, la complexité administrative et le cloisonnement institutionnel freinent la défense effective de leurs intérêts.**

Absence de connaissance des droits à des prestations.

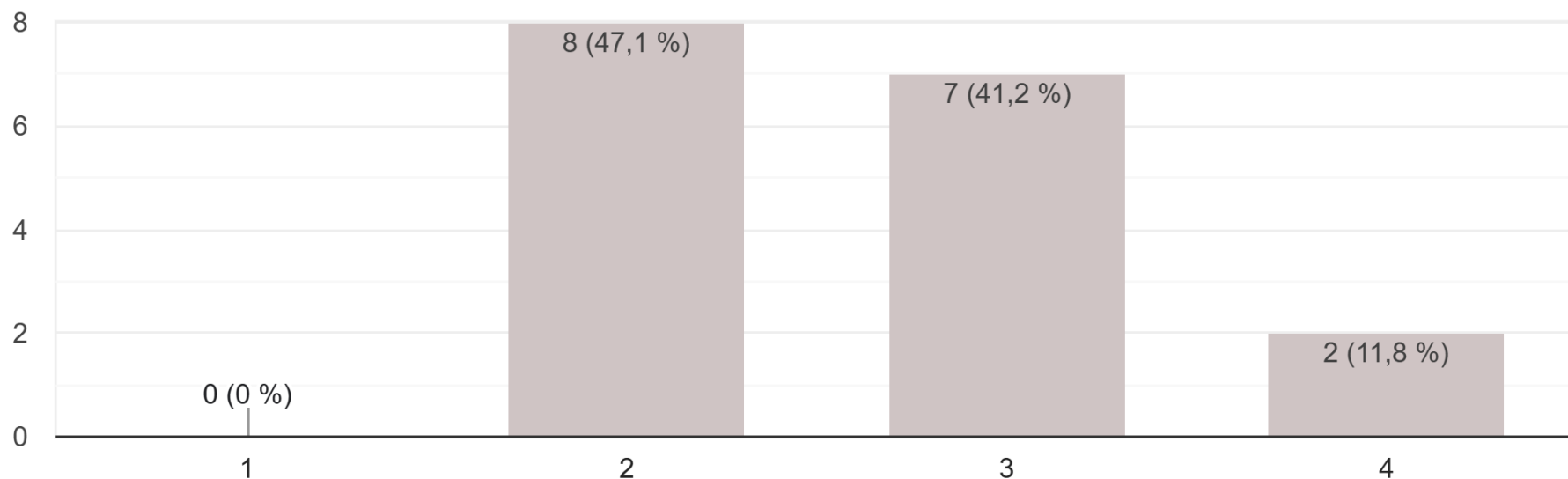
Apports de TU dans la défense des intérêts et besoins des bénéficiaires ?

Trait d'union suit sa ligne en valorisant les bénéficiaires de l'action sociale. BRAVO!

L'association pourrait plus "donner la parole" au public du travail social. Au début, les actions impliquaient les bénéficiaires, mais au fil du temps, cela a été un peu perdu et Trait d'union est devenu un porte-parole.

Etre plus proactif dans l'espace public : organiser un échange thématique entre intervenants et bénéficiaires en positionnant TU dans d'autres actions (semaine contre de racisme, comportements agressifs dans l'espace public...) ?

Comment évaluez-vous la valorisation de l'expertise des différents professionnel-e-s du terrain et la promotion en général de l'action sociale comme valeur ajoutée à la cohésion de la société fribourgeoise ?



Très mauvaise

Très bonne

En termes de valorisation de l'expertise et de promotion de l'action sociale ...

Initiatives de collaboration interinstitutionnelle / formations conjointes :

- Convention de collaboration signée en septembre 2024 dans le cadre de la CII entre OAI-SPE / ORP-SSR en vue de faciliter le placement des bénéficiaires communs.
- Convention entre le RFSM et La Tuile (mars 2025)
- La formation organisée au printemps 2024 (SASoc -HETS-FR) pour professionnel·le·s des SSR : « Aide sociale publique : son cadre normatif et son application dans le canton de Fribourg ».
- Assises du social (un événement biennal).
- Colloques internationaux. En 2024 "Vers un travail social engagé pour la durabilité. Pourquoi ? Comment ?" (UNiFr-HETS-FR -Trait d'union).
- Demi-journée d'étude 2024 "Insertion de jeunes souffrant psychologiquement".
- Midi-conférences de la HETS Fribourg .
- Projets pilotes / programmes liés à l'insertion ou à l'intégration - > Association Ensemble, programme cantonal "Envole moi", "Krâpo", MIS d'insertion sociale.
- Journées d'action en faveur des droits des personnes handicapées organisée en 2024.

Il y a une bonne circulation et mise en visibilité de l'expertise, mais qui est sélective et/ou filtrée, et peut-être même en concurrence.

Importance de visibiliser les situations complexes, les problématiques et les thématiques.

Davantage de sollicitations de notre expertise Meilleure visibilité de notre travail dans les médias (notamment)

Parfois de manière très bonne: rapport sur la politique familiale notamment.

Prise en compte de l'expertise des professionnels du terrain fait son chemin...

Les interventions et manifestations publiques

En réalité, pas d'avis sur la reconnaissance et valorisation (par qui?) de cette expertise

En termes de valorisation de l'expertise et de promotion de l'action sociale ...

Dans les faits, **il s'agit souvent tout au plus de consultations, mais peut d'intégration effective** des professionnels de terrain ou **pas ou peu d'effets sur les politiques menées.**

La logistique de l'information
manque de soutien des politiques

Présentations moins "scolaires" plus d'interventions
entre les différents services

Les professionnels du social ne sont jamais reconnus comme des experts dans leur domaine **en dehors du travail sous mandat** où la légitimité vient du mandat.

On sollicite plus souvent notre expertise, mais on n'en tient pas souvent compte!

- Manque de reconnaissance formelle (l'expertise des professionnel·le·s de terrain n'est pas toujours suffisamment reconnue dans les processus décisionnels).
- **Communication insuffisante** (les canaux de communication entre les niveaux décisionnels et opérationnels sont parfois limités).
- Ressources limitées (les contraintes budgétaires peuvent restreindre les opportunités...).

Apports de TU en termes d'expertise et de promotion ...

Actions intéressantes de TU voir des réalités moins connues comme l'UGM.

Poursuivre la thématique : la radicalisation, les mouvements d'extrême droite chez les jeunes...

C'est tellement précieux de continuer à valoriser l'expertise de nos observations et connaissances! Trait d'union le fait très bien.

Cette valorisation devrait s'étendre en-dehors de Trait d'union. Les professionnel-le-s du travail social n'ont pas de titre de formation protégé, il y a une vraie pénurie et une durée de vie professionnelle de plus en plus courte. Il serait intéressant de s'associer à d'autres partenaires pour davantage valoriser la profession et faire du lobby aussi pour valoriser les savoirs expérientiels par rapport aux autres savoirs (notamment savoirs scientifiques qui prennent de plus en plus de place et qui ne sont pas forcément accessibles à tous-tes)